

**Eolien industriel : l'exaspération des régions et des élus locaux , le rejet des citoyens, le faux « bon exemple » de l'Allemagne, le mensonge sur les créations d'emplois : petite revue de presse...**

## Le « Ras le bol » des régions

### Hauts de France



Xavier Bertrand était interrogé par téléphone à la suite d'un reportage sur la mobilisation de Vermelles dans le Pas-de-Calais contre le projet d'installation d'un parc éolien.

Le président de la Région Hauts-de-France a affiché sans détour son soutien aux habitants de cette commune en attaquant fort : *"ça coûte les yeux de la tête, ça ne crée pas d'emploi et en plus ça détruit nos paysages"*.

Puis d'enchaîner : *"les Hauts-de-France est la région où il y a le plus d'éoliennes. C'est le type de record dont je me passerais bien"*.

Le président de la Région Hauts-de-France a conclu son intervention en apostrophant avec virulence les gouvernement : *"je dis au gouvernement : y en a marre. Les gens n'en veulent pas, n'en veulent plus. Laissez-nous développer le solaire, laissez-nous développer la méthanisation. Mais foutez nous la paix avec les éoliennes !"*

Comme le rappelle le GIEC, pensez-vous que la filière nucléaire reste aujourd'hui une solution pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, et ce afin de rester sous les 1,5°C ?

À ceux qui souhaitent une économie décarbonée, il faut assumer de dire qu'il existe une solution opérationnelle : le nucléaire. D'autant que depuis l'Accord de Paris, nous n'en faisons pas assez pour la transition écologique. Nous avons pris des engagements et nous tentons de les mettre en œuvre au moins à l'échelle de ma région.

Source [FR3](#)

### Auvergne Rhône Alpes

Le président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes veut fixer des règles plus strictes pour les projets éoliens dans le cadre du SRADDET, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. En préambule de la session plénière qui se tient depuis jeudi au siège du conseil régional à Lyon, Laurent Wauquiez a dit en conférence de presse tout le mal qu'il pensait du développement "anarchique" de l'éolien. *"On a des paysages superbes mais parfois, on a des projets d'éoliennes qui sont implantés n'importe où"*.

Source : [France bleu](#)

### Charente maritime : Le coup de gueule de M. Bussereau

Nouvelle personnalité à réagir , après Xavier Bertrand et Laurent Wauquiez, le Président du département de Charente Maritime et de l'Assemblée des départements de France (ADF)



En effet, le président divers droite a annoncé ce lundi matin qu'il allait demander aux conseillers départementaux de « voter un moratoire de deux ans sur l'éolien ». Dominique Bussereau va demander au préfet « de surseoir à toute implantation de nouvelle éolienne dans le département »...

Ce lundi matin, celui qui préside aussi aux destinées de l'Assemblée des départements de France (ADF) a justifié ce moratoire par le « risque sur nos paysages que fait courir la

## ÉOLIEN INDUSTRIEL : LA FAUSSE « BONNE IDÉE » CÔUTEUSE, INEFFICACE, GÉNÉRATRICE DE NUISANCES.

foultitude de projets éoliens ». Il évoque un **danger pour l'image touristique de la Charente-Maritime**, un secteur économique clé pour le territoire.

L'ancien membre des Républicains se montre, une nouvelle fois, très dur avec le « lobby éolien » : « **Ce sont des gens sans foi ni loi qui se fichent pas mal des aspects environnementaux. Ils ne développent qu'une vision purement mercantile ! Il y a actuellement plusieurs centaines d'éoliennes en projet en Charente-Maritime. C'est inacceptable. Ce n'est pas le principe de l'éolien que nous combattons mais bien l'excès d'éolien.** »

Source : [Le point](#)

---

### Nouvelle Aquitaine

Les élus de la nouvelle Aquitaine s'opposent au projet éolien d'EDF énergie nouvelle dans l'estuaire de la Gironde

Aujourd'hui, avec l'effondrement des populations d'oiseaux européens (moins 30 %), ce projet est un véritable non-sens environnemental !

Les études menées par différents organismes agréés en matière de protection de l'environnement préconisent l'interdiction d'éoliennes à plusieurs kilomètres des zones Natura 2000. Elles mettent en évidence les atteintes occasionnées à la faune migratrice et nicheuse comme aux espèces autochtones largement présentes dans cette zone.

De plus, ces lieux sont des zones de vie qui ne peuvent cohabiter avec de telles installations aux vues de leur impact sur leurs pratiques traditionnelles et leur santé.

Enfin, de très nombreux élus du territoire viennent de s'engager contre ce projet de parc éolien. La majorité des maires et conseillers municipaux de la zone, le président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, des députés, de nombreux conseillers régionaux de Nouvelle-Aquitaine.

C'est toute une représentation politique de terrain qui s'est déjà engagée pour la protection de cet estuaire sauvage sans éoliennes.

De-même, les fédérations de chasse de la Gironde et de la Charente-Maritime réunissant plus de 60.000 adhérents se sont prononcées défavorablement au projet. Le représentant local du Conservatoire du littoral s'est lui aussi prononcé en sa défaveur, de nombreuses associations citoyennes, et d'autres personnalités et organismes environnementaux ont fait de même. La LPO, rarement en accord avec les fédérations de chasse, c'est cette fois ci clairement positionnée contre le projet.

Pour une cohérence environnementale, une protection du plus important couloir de migration des oiseaux européens et du patrimoine paysagé de l'Estuaire de la Gironde,

**Les Conseillers régionaux de Nouvelle Aquitaine réunis en séance plénière le lundi 25 juin 2018, se prononcent contre le projet d'installation d'éoliennes le long de l'estuaire de la Gironde.**

Source : [Sud - Ouest](#)

---

### Région Occitanie

Les habitants des territoires ruraux et un certain nombre d'élus se rendent compte aujourd'hui des limites et des effets catastrophiques de l'éolien industriel. Ainsi le Conseil départemental des Pyrénées Orientales a voté une **motion demandant un moratoire** sur le développement de ces usines à vent et de nombreuses communautés de communes de la région s'opposent à l'implantation de ces machines .

Source : [La dépêche du midi](#)

---

## NOUS SERIONS « EN RETARD » SUR L'ALLEMAGNE ? TANT MIEUX

Jean Marc Jancovici, spécialiste reconnu de la problématique de l'énergie

Décarboner l'économie est une impérieuse et urgente nécessité. Mais la seule chose qui est certaine, c'est que ce que nous sommes en train de faire en France au système électrique ne peut en aucun cas se revendiquer de ce domaine d'action, ni même d'une quelconque analyse rationnelle des risques. Cette dernière commanderait plutôt d'arrêter demain matin de mettre le moindre euro supplémentaire dans l'éolien et le solaire, qui en France vont déjà nous coûter près de 100 milliards « pour rien » avec les installations déjà en place, pour tout mettre dans la « vraie » décarbonation.

Ce qui doit recueillir notre financement, et d'urgence, c'est la rénovation du bâtiment, la modification des systèmes de transport, la baisse et la décarbonation des flux de transformation de matière (ce que l'on appelle « industrie » en général), la modification des systèmes agricoles, ou encore la création d'un enseignement et de règles économiques adaptés au monde en contraction que nous allons avoir, et non au monde infini dont nous rêvons encore. Il n'y a pas vraiment le luxe de perdre notre temps et notre argent dans des illusions !



### Le polluant recyclage des éoliennes Allemandes

De nombreux sites, subventionnés pendant des années, ne sont plus compétitifs au prix actuel de l'électricité. Leur démantèlement implique des investissements que n'ont pas prévus les exploitants, et risque de poser de vrais problèmes écologiques.

Les Allemands ont-ils calculé toutes les conséquences de leur politique d'énergie «renouvelable»? Le pays, **qui n'atteint pas ses objectifs de réduction d'émissions de CO<sup>2</sup>, pollue déjà plus que ses voisins européens, en raison de l'utilisation de**

**centrales à charbon classiques.** Mais alors qu'une commission a rendu ses conclusions vendredi et préconise la sortie du charbon d'ici 2038, un autre problème se profile à l'horizon, et celui-là bien visible dans le paysage: celui des vieilles éoliennes à recycler. Selon un article du quotidien suisse Basler Zeitung, sur les 29.000 éoliennes allemandes, 5700 verront leur financement public expirer en 2020. Et d'après la fédération allemande de l'énergie éolienne, plus d'un quart de la production terrestre va disparaître d'ici 2023. À la clé, un démantèlement massif. Le recyclage va donc s'imposer, et avec lui, quelques ennuis. Une bonne partie des éoliennes est faite d'acier, facilement réutilisable industriellement, tout comme les branchements et tuyauteries en cuivre. Mais les pales sont faites de **multiples couches de fibre de verre collées avec des résines de polyester, et sont très difficilement recyclables.**

Selon Veolia, qui mène actuellement des recherches sur le sujet, on peut s'attendre à **50.000 tonnes** de pales d'éoliennes à recycler d'ici l'année prochaine. Le groupe industriel indique qu'elles peuvent quand même fournir un «excellent combustible solide», mais les résidus de matériaux sont souvent trop fins et endommagent les filtres des incinérateurs. **«Nous sommes confrontés à un énorme problème»**, avouait en 2017 un porte-parole d'une grande entreprise de recyclage allemande au quotidien économique Handelsblatt. annonce particulièrement difficile et coûteux. Le recyclage des pales n'est cependant pas la dernière difficulté financière - et écologique- à prévoir pour les industriels allemands du secteur. L'enlèvement complet des bases en béton des éoliennes peut rapidement coûter plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires, une somme que la plupart des opérateurs n'ont pas intégrée à leur plan d'affaires. Pour chaque mât planté, 400 à 700 mètres cube de béton armé sont coulés dans le sol, soit l'équivalent en volume d'une petite maison. En fin de vie, l'opération d'enlèvement constitue un **investissement écologique primordial**, dans la mesure où les fondations traversent différentes strates géologiques, et peuvent perturber les aquifères du sous-sol, et leurs nappes phréatiques. Enfin, la question des chemins d'accès et des circuits de raccordement, parfois remblayés, peut également poser problème. Ne pas polluer en produisant de l'électricité est une chose, être une source réellement «écologique» d'énergie en semble une autre.

Source : [Le Figaro](#)

**LE GROS BOBARD DES CRÉATIONS D'EMPLOI JUSTIFIE LE DETOURNEMENT DE L'ARGENT PUBLIC VERS LES INDUSTRIELS DU LOBBY EOLIEN.**

**Le gros mensonge des création d'emplois**

**L'Acte I, en 2012** : c'était le temps des appels d'offres pour les premiers parcs éoliens en mer. **Pour gagner, les industriels promettent 10 000 emplois directs**. Personne ne se demande ce que ça coûte, mais le Ministère de l'environnement peut faire un beau communiqué (i), 10 000 emplois, ça impressionne ! Et les industriels gagnent ces contrats de vingt ans, d'une valeur de ... plusieurs dizaines de milliards d'Euros.

**L'acte II, c'est en 2018, quand on réalise vraiment ce que ça coûte**. Il a fallu 6 ans mais enfin ça arrive. Là, le président Macron annonce une renégociation en fanfare, pour économiser 40% des subventions à ces contrats jugés très juteux. Au final, il reste tout de même 1,2 milliards d'Euros (ii) de subventions publiques par an pendant 20 ans ! La filière industrielle promet désormais 15 000 emplois créés en France (iii), mais cela représente encore **80 000 EUR de subvention annuelle par emploi créé ou maintenu**. C'est un peu cher non ? Personne ne fait la règle de trois. Circulez, y-a-rien-à-voir. Si nos dirigeants politiques savaient compter, ça se saurait.

**L'acte III, c'est aujourd'hui, l'abandon des promesses**. Finalement, en février 2019, les industriels reviennent sur les créations d'emploi. General Electric en tête vient de faire son coming out : **470 suppressions de postes en France**, titrait Les Echos le 22 janvier 2019 (iv). Cette semaine, c'est une autre promesse, plus récente, qui tombe à l'eau : "General Electric n'aura créé en France que 25 emplois nets, au lieu des 1000 promis lors du rachat de la branche énergie d'Alstom, en 2015, selon les calculs de Bercy" lit-on dans les Echos du 6 février 2019 (v). **Montant de l'amende : 50 Millions d'Euros. Le prix du mensonge pour gagner un contrat de plusieurs milliards...**

Une bonne pièce de théâtre dure en général cinq actes. Une mauvaise farce rarement plus de trois. Espérons le baisser de rideau.

**Et pour les amateurs de remake, c'est le même (mauvais) scénario que pour l'éolien terrestre :**

La filière de l'éolien terrestre s'est développée depuis 20 ans avec d'importantes subventions, au motif que pour lancer une filière industrielle en France, la puissance publique doit l'aider ; il faut donc beaucoup de subventions au début, mais plus tard, ne vous en faites pas, il y aura plein d'emplois et ce sera rentable, c'est merveilleux.

20 ans après, aujourd'hui donc, la filière revendique 17 000 emplois directs et indirects en France (vi). Bravo ! Elle reçoit en contrepartie une subvention publique de 1,5 milliards d'Euros chaque année, encore aujourd'hui (vii). Cela représente **88 000 EUR de subvention publique par an pour chaque emploi créé ou maintenu de cette filière, encore 20 ans après son démarrage**. Hors de prix ? Absurde ? Les deux mon capitaine.

Mais comment est-ce possible ? Tout simplement parce que cette industrie est finalement à 99% étrangère !! **Les usines et les emplois sont créés chez nos voisins européens (viii) avec les subventions françaises**, il n'y a en France que des revendeurs et des installateurs, du grand art !

Et on s'apprête à refaire pareil sur l'offshore. Que dire ?...

Sources : (i) Communiqué du Ministère de l'environnement (ii) Les Echos - 20 juin 2018 (iii) Tribune des industriels de l'éolien offshore français (iv) Les Echos - 22 janvier 2019 (v) Le Figaro - 6 février 2019 (vi) Site internet de France Energie Eolienne

Pour toutes ces raisons, mobilisons nous contre des projets dévastateurs comme celui d' EDF énergie nouvelle dans l'estuaire de la Gironde. Soutenons les élus et les associations qui s'y opposent, exhortons nos élus locaux à ne pas se laisser court-circuiter par des décisions antidémocratiques imposées par l'état et ses préfets !



<http://vigieole.eu>